



Dans une mise au point autour du Programme de Scolarisation universelle, gratuite et obligatoire (PSUGO) rendue publique, le mercredi 6 janvier 2016, dont la copie a été transmise à HPN, le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle dit n'entendre en aucun cas, payer à certains établissements scolaires impliqués dans le programme, de faux effectifs d'écoliers. *Lire intégralement le document.*

Sur les éléments factuels

Après avoir payé plus de 6 milliards deux cent millions de gourdes de subvention à 6 262 écoles privées, d'une part ; et près de 600 millions de gourdes à 2 138 écoles publiques, d'autre part, dans l'espoir de stabiliser une situation caractérisée par des difficultés dont l'ampleur dépassaient l'entendement, il est venu le temps pour le MENFP de faire le point sur le Programme de scolarisation universelle gratuite et obligatoire (PSUGO).

Autrement dit, il s'agit de 150 millions de dollars américains environ, en 4 ans, depuis le début du programme, en 2011, auquel montant il faut ajouter environ 75 millions de dollars de prise en charge des salaires de nouveaux enseignants recrutés, dans le cadre de ce programme. Toutes ces données contenues dans un rapport présenté en 14 volumes couvrant près de 7 000 pages, déjà remis aux différents médias, sont publiques et disponibles sur le site du ministère : www.menfp.gouv.ht. Les virements pour chaque école privée du pays, par commune, sont consignés dans ce rapport depuis le lancement du Programme, pour la période allant de novembre 2011 à octobre 2015.

Il convient de noter que sur le budget annuel du MENFP qui totalise environ 300 millions de dollars, la contribution de la diaspora, à travers les retenues sur les appels téléphoniques et les transferts, tourne en fait autour de 10 %.

Sur le bien-fondé du Programme et son recadrage nécessaire

La pertinence du PSUGO n'est plus à démontrer dans un pays où 400 000 enfants d'âge scolaire ne fréquentent pas les salles de classe. Ces efforts récents ont permis au pays d'atteindre un taux net de scolarisation avoisinant les 90 %.

Toutefois, ce n'est pas la première fois que le MENFP fait le bilan et recadre ses projets. L'autre programme "Education Pour Tous" (EPT) a connu plusieurs phases de remodelage pour assurer sa bonne marche.

Dans cette optique, vu le constat alarmant concernant l'inadéquation entre les chiffres déclarés et les chiffres réels autour de la présence des enfants subventionnés, au regard des enquêtes menées par l'ULCC et les audits internes en cours, certaines interrogations s'imposent :

1. Faut-il continuer à subventionner des écoles qui ne respectent pas les termes du contrat signé ?
2. Pourquoi continuer à subventionner des écoles où les enfants n'apprennent rien ?
3. Pourquoi continuer à subventionner des écoles où les effectifs déclarés dépassent, souvent de loin, les effectifs réels ?
4. Est-il juste de continuer à subventionner des écoles qui refusent de remettre la liste des élèves et leurs résultats scolaires (palmarès) ou de rembourser les trop-perçus ?

5. Pourquoi continuer à subventionner des écoles qui reçoivent effectivement les subventions accordées, sans pour autant payer leurs enseignants ?

6. Pourquoi continuer à subventionner des écoles qui ne sont pas en règle avec le fisc (DGI) et qui fonctionnent en dehors de toutes normes pédagogiques ?

7. Pourquoi continuer à subventionner des écoles où il n'existe ni toilette, ni point d'eau, ni espace de récréation, après au moins 2 ans d'appui financier, malgré les maigres moyens de l'Etat?

Vers une reprise en main du Programme

Tant que perdure cette situation, il y aura certaines turbulences dans le système, car l'Etat haïtien, via le MENFP, ne doit plus continuer à jeter de l'argent par les fenêtres. Toutefois, cela ne doit pas être un prétexte pour ne pas payer régulièrement les directeurs d'écoles et enseignants, victimes de cette situation et qui respectent leur contrat. Le MENFP, croyez-le, fait de son mieux et promet de redoubler d'efforts pour honorer ses engagements dans le meilleur délai.

Conscient des difficultés de mise en œuvre du PSUGO, le Président de la République, SEM Michel J Martelly, a toujours apporté son plein soutien au MENFP pour l'audit et l'amélioration de ce programme qui a connu de sérieux problèmes, dès son démarrage. Cet engagement du Chef de l'Etat se traduit notamment par la publication dans le moniteur des 12 MESURES, dont la mesure 7 réorientant désormais le financement du PSUGO, prioritairement vers les écoles publiques.

"Les écoles nationales sont les établissements prioritaires susceptibles d'accueillir la nouvelle cohorte d'enfants bénéficiaires du PSUGO pour l'année académique 2014-2015, sauf dérogation formelle du MENFP. Les enfants déjà en cours de scolarisation poursuivront normalement leurs études à travers le PSUGO".

En effet, beaucoup d'écoles privées ont été introduites dans le PSUGO de manière irrégulière

Haïti-PSUGO : Le MENFP ne veut pas payer pour les faux effectifs d'écoliers

Écrit par AL/HPN

Jeudi, 07 Janvier 2016 10:42

par certains fonctionnaires, voire certains élus. Le MENFP entend continuer à fermer ces prétendues écoles et replacer les enfants qui les fréquentent vers des écoles publiques. Car, pour garantir sa pérennité et un meilleur impact, ce programme doit continuer son triple recadrage technique, pédagogique et financier.

Finalement, il ne reste qu'à souhaiter vivement que le Pacte national pour une éducation de qualité, promu par le MENFP et signé par de nombreux acteurs politiques et de la société civile, rejoigne l'assentiment de la population et l'approbation du nouveau parlement afin de doubler le budget alloué au secteur de l'Éducation et assurer ainsi les niveaux d'investissement permettant un meilleur traitement du personnel enseignant et une meilleure qualité du système éducatif.

Il est donc venu le temps d'un nouveau débat serein sur le Fonds national d'éducation (FNE). Car, tout compte fait, ce programme doit être réformé ou disparaître. C'est une responsabilité républicaine.

« Pas question de payer de faux effectifs avec la contribution des citoyennes et citoyens haïtiens »